

RASED

Réseau d'Aides Spécialisées
aux Élèves en Difficulté



Un dispositif du service public de l'Éducation Nationale

Sa mission au sein de l'école

Prévention, médiation, remédiation auprès des enfants qui ont des difficultés par des enseignants spécialisés.

Un RASED est généralement constitué d'un psychologue EN, d'un enseignant spécialisé à dominante pédagogique et d'un enseignant spécialisé à dominante relationnelle. Notre antenne n'est constituée que d'une psychologue EN et de 2 enseignantes spécialisées à dominante pédagogique.

Cantons de La Rochette et de Chamoux sur Gelon

Coordonnées du Réseau

Psychologue de l'Éducation Nationale

Pauline Monteil

Groupe Scolaire Élémentaire « La Neuve » Rue
de La Neuve 73110 Valgelon La Rochette

☎ 04 79 25 77 37

✉ pauline.monteil@ac-grenoble.fr

Enseignantes spécialisées

Céline DUHAMEL (secteur de La Rochette)

✉ celine.duhamel@ac-grenoble.fr

Chrystelle MARCO (secteur de Chamoux sur Gelon)

✉ chrystelle.ribatto@ac-grenoble.fr

AIDES PSYCHOLOGIQUES

PSYCHOLOGUE EDUCATION NATIONALE

Education Développement Apprentissage

Elle s'adresse aux enfants lorsqu'ils rencontrent des difficultés relationnelles, intellectuelles, affectives ou comportementales.

Son action vise à fournir des éléments de compréhension et à proposer des formes d'aides adaptées.

Ses missions sont particulièrement consacrées :

- ✓ aux actions de prévention ;
- ✓ aux examens psychologiques ;
- ✓ aux réunions de coordination et de synthèse interne à l'école ou avec les services extérieurs ;
- ✓ aux entretiens avec les familles et les enseignants en vue de faciliter la recherche des conduites et des comportements éducatifs les mieux ajustés en fonction des problèmes constatés.

Elle participe à l'inclusion d'enfants porteurs d'un handicap, prépare les dossiers d'orientation (MDPH, CDOEA).

Elle participe à la mise en œuvre et au suivi des projets.

Les aides apportées par la psychologue EN s'effectuent avec l'accord écrit des parents.

Les parents et les enfants peuvent s'adresser directement à elle.

AIDES PÉDAGOGIQUES

ENSEIGNANT SPÉCIALISÉ

Elle propose des aides aux élèves manifestant des difficultés avérées à comprendre et à apprendre, qui peuvent tirer profit de cette aide.

Ces aides concernent tous les élèves de la maternelle au C.M.2.

Le rôle de l'enseignante spécialisée consiste, par une approche différente, à réduire les difficultés des élèves en lecture, en écriture, en mathématiques et en langage. **Elle intervient à partir d'une demande écrite de l'enseignant.** Les parents en sont informés.

Ses actions visent à :

- ✓ la maîtrise des méthodes et des techniques de travail
- ✓ la stabilisation des acquisitions et à leur transfert ;
- ✓ la prise de conscience des manières de faire qui conduisent à la réussite.

⇒ *Les actions de l'enseignante spécialisée ne doivent pas être confondues avec les actions de soutien scolaire ou d'aide personnalisée (APC).*

Le travail se fait en **petits groupes**, ou en **co-intervention** avec l'enseignant de la classe.

Les membres du RASED respectent le secret professionnel et garantissent la confidentialité des entretiens.